



**GINETTE
LEGAULT BERNIER**
Votre conseillère municipale
de Laval

vous souhaite de belles
activités tout au long de
l'année.

1 Place du Souvenir
Laval, PQ H7V 1W7
Tél.: 450-681-9468
gibernier@yahoo.com



GUY OUELLETTE
Député de Chomedey

Adresse de circonscription 4599, boul Samson
Bureau 201
Laval (Québec) H7W 2H2
Téléphone : 450 686-0166
Télécopieur : 450 686-7153

Hôtel du Parlement 1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.64
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-4050
Télécopieur : 418 646-7385

Courriel gouellette-chom@assnat.qc.ca



450-902-0411
www.beccoiffure.com

Pas de TPS ni de TVQ
les mardis, mercredis et jeudis

SYLVIE
notre technicienne en pose d'ongles est de retour.
Passez la saluer.

NOUVEAUTÉ
Recouvrement vernis - Demandez Nancy
GELCOLOR : semi-permanent (durée 4 à 6 semaines)
Prix régulier : 25 \$ - rabais de 5 \$ jusqu'au 31 mai 2013
Apportez ce coupon

La pharmacie de la Résidence des Philanthropes



Francis Shefteshy
Pharmacien-propriétaire
450 902-0414



**Vous servir est un plaisir
Venez nous rendre visite!**

Nos prix sont compétitifs et comparables aux grandes chaînes.
C'est garanti!

NOS PRODUITS ET SERVICES

Pharmaciens toujours disponibles pour vous écouter,
vous renseigner et vous conseiller.

Vaste gamme de produits d'hygiène et de soins personnels
Produits naturels

Dosettes ou Preci-Pack disponibles sur demande et sans frais additionnels

**Sur demande, tout produit peut être commandé
et reçu dans les 24 à 48 heures.**

LIVRAISON GRATUITE

Service d'urgence

Journal Le Phil

*Au fil des communications internes
Comité loisirs Résidence Philanthropes*

Volume 3, numéro 4

Tirage 260 exemplaires

Mai 2013

La fête des Mères : une belle histoire!



La tradition de fêter les mamans nous vient de la Grèce antique. On y célébrait la déesse Rhéa, la mère de tous les dieux. Plus près de nous, aux États-Unis, la tradition s'est implantée d'une façon très particulière : Anna Jarvis a le malheur de perdre sa mère, le deuxième dimanche de mai 1906. En mémoire de celle-ci, elle entreprend des démarches dans sa petite ville de Grafton, pour qu'on célèbre toutes les mères par un service religieux, le deuxième dimanche de mai. Son idée est si bien accueillie que l'année suivante, c'est tout l'état de Virginie et quelques états voisins qui célèbrent la fête des Mères, le 2^e dimanche de mai, et la tradition se perpétue d'année en année.

Cette initiative séduit le président américain et, en 1914, il fera de ce 2^e dimanche de mai la fête nationale des

mamans. Cette célébration prend peu à peu racine au Canada, vers la même époque. La tradition est accueillie avec plaisir, comme une occasion privilégiée, pour les enfants de tous âges, d'exprimer l'amour, la reconnaissance et l'admiration qu'ils portent à leurs chères mamans et grands-mamans.

En ce jour de la fête des Mères, se voir entourée et comblée de l'affection de ceux qui nous sont si chers, nos enfants et petits-enfants, est un immense cadeau de la vie, dont la valeur est inestimable.
Merci la vie ...!

**BONNE FÊTE À TOUTES
LES MAMANS!**

Recherche : Rose-Marie Proulx

MOT DU PRÉSIDENT

Malgré que nous ayons annoncé dans le dernier numéro du journal la fin prochaine des activités courantes, tout ne se termine pas. Des conférences seront présentées, une exposition d'artisanat s'organise, le repas de la fête des mères et des pères sera offert et un concert choral se prépare. Lisez donc attentivement votre journal, de même que les babillards, pour en connaître tous les détails.

Cette pause dans les activités est salubre. Elle permet aux responsables de délaier temporairement leurs engagements et aux participants de profiter d'autres types d'activités estivales.

Certains groupes peuvent décider de la poursuite de leurs rencontres et de leurs activités. C'est une question d'entente entre les participants et de liberté de participation.

Pour le Comité des loisirs, mai signifie la préparation de l'assemblée annuelle. Celle-ci se tiendra le 10 juin, à 10 h, au basilare.

Comme le stipule nos règlements, les membres du Conseil d'administration sont élus pour deux ans. En 2013, les mandats de Pierre Beauvais,

Claude Pepin ainsi que le mien, Yvon Hamel, viennent à échéance. Même si ces personnes sont rééligibles, déjà nous savons que certains postes se libéreront. Les quatre autres membres, élus l'an dernier, restent en poste pour une deuxième année, assurant ainsi une continuité au sein du Comité.

Il n'est jamais trop tôt pour penser à la relève. Aussi, nous vous demandons de réfléchir à cette question. Vous aimeriez joindre les rangs du comité? Faites-nous signe! Vous connaissez un résident qui saurait bien vous représenter et accepterait de consacrer quelques heures par mois au bénéfice de ses pairs? Invitez-le.

Veillez prendre note que la date limite des mises en candidature est le lundi 27 mai, à midi.

Vous trouverez au centre du journal, le formulaire de mise en candidature, de même que la description des fonctions des administrateurs. Vous avez donc tout le mois de mai pour vous préparer à cette importante réunion.

Yvon Hamel

POINTS D'INTÉRÊT - Textes transmis par notre président, monsieur Yvon Hamel

RÉSILIATION DE BAIL, ARTICLE 1974 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC

1974. Un locataire peut résilier le bail en cours, s'il lui est attribué un logement à loyer modique ou si, en raison d'une décision du tribunal, il est relogé dans un logement équivalent qui correspond à ses besoins; il peut aussi le résilier s'il ne peut plus occuper son logement en raison d'un handicap ou, s'il s'agit d'une personne âgée, s'il est admis de façon permanente dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou dans un foyer d'hébergement, qu'il réside ou non dans un tel endroit au moment de son admission.

À moins que les parties n'en conviennent autrement, la résiliation prend effet trois mois après l'envoi d'un avis au locateur, accompagné d'une attestation de l'autorité concernée, ou un mois après cet avis lorsque le bail est à durée indéterminée ou de moins de 12 mois.

L'article **1974.1** traite de la résiliation du bail en raison de la violence d'un conjoint ou d'un ancien conjoint ou en raison d'une agression à caractère sexuel.

HÉBERGEMENT

FONCTIONNEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE D'UNE PERSONNE ÂGÉE, ADMISSIBILITÉ

Lors de la signature d'un bail dans une résidence privée du Québec vous remplissez également une annexe qui devra être jointe au formulaire de demande pour le Crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée. La demande sera alors traitée par Revenu Québec et, selon votre situation, vous allez recevoir un montant d'argent à tous les mois, déposé directement dans le compte bancaire du locataire.

Communiquez directement avec Revenu Québec au 1-800-267-6299

DES SUBVENTIONS POUR LA PERSONNE VIVANT EN RÉSIDENCE

Le crédit pour maintien à domicile d'une personne âgée : la personne doit être âgée de plus de 70 ans et recevoir un revenu de moins de 51 425 \$ pour avoir droit au maximum.

CROISIÈRES 2014

❖ **SUR LE LUXUEUX REFLECTION de CELEBRITY** (magnifique) : **11 janvier, 7 nuits** - De Miami, San Juan (Porto Rico), Charlotte Amalie (St-Thomas), Philipsburg (St-Marten)

❖ **SUR LE AZAMARA QUEST** (navire haut de gamme) : **12 juin** (un seul départ), **9 nuits** - La Mer noire : Turquie, Bulgarie, Roumanie, Ukraine, Grèce - Une destination à découvrir.

❖ **SUR LE OASIS OF THE SEAS** (plus grand navire au monde) : **1^{er} septembre, 12 nuits**. De Fort Lauderdale à Barcelone

Prix - Itinéraires - Documentation déjà disponibles. Accompagnement : Mariette et Gilles Robin

INFORMATIONS ET

GILLES ROBIN - Carrefour du Voyage

RÉSERVATIONS

Tél. : 450-667-2271 ou 450-965-1500 ou sans frais : 1-866-965-1500

Détenteur d'un permis du Québec

MAI, le mois de l'arbre et de la forêt

Au Québec, en 1882, Sir Henry de Lotbinière, parlementaire très actif, réussit à faire instaurer légalement la semaine de l'Arbre. Le but était de sensibiliser la population à l'importance de préserver la forêt québécoise. En mai 2002, la semaine de l'Arbre se transforme en un mois complet d'information sur cette ressource naturelle : le mois de mai devient officiellement, le mois de l'Arbre et de la Forêt.

On apprend que notre forêt constitue également l'habitat de 200 espèces d'oiseaux et de 60 espèces de mammifères, sans compter une centaine d'espèces de poissons dans les plans d'eau. C'est une grande richesse collective dont il faut prendre soin. Diverses activités sont organisées, en mai, par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, afin d'éveiller la conscience sociale de la population, face à l'importance de protéger la faune et la flore et toutes les richesses que cachent nos immenses forêts, dans les différentes régions du Québec.



Saviez-vous que ...

- Environ 120 000 emplois sont liés directement ou indirectement à la forêt?
- On évalue à plus de 10 000 le nombre de produits et sous-produits du bois?
- Que l'industrie forestière se classe au premier rang du secteur manufacturier québécois, pour ce qui est des retombées économiques, qui se chiffrent à 18 milliards de dollars?
- La vanilline que l'on tire de la lignine des arbres d'ici, et qui coûte cinquante fois moins cher que la vanille, a remplacé cette dernière, sans tambour ni trompette, dans plus de 99,8 % des produits alimentaires, tels que les confiseries, le chocolat, les pâtisseries, la crème glacée et bien d'autres...

On en apprend tous les jours, pas vrai?

Recherche : Rose-Marie Proulx



Anniversaires de mai 2013

Nous avons tous quelque chose à célébrer les uns après les autres..., année après année, et c'est notre anniversaire!

- | | |
|-----------------|-----------------------------------|
| 1 ^{er} | M. Robert Brisson |
| 2 | M. Jacques Archambault |
| 2 | M. Guy Godmer |
| 3 | M ^{me} Pamela Lambiris |
| 8 | M. Robert Juneau |
| 12 | M. Jean-Marc Lalande |
| 14 | M ^{me} Marguerite Caron |
| 17 | M ^{me} Lorraine Boucher |
| 19 | M. Henri Dauphin |
| 19 | M. Georges Lussier |
| 24 | M. André Poudrier |
| 24 | M. Gilles Proulx |
| 25 | M. Léon Hoffmann |
| 26 | M. Dominique Piacente |
| 27 | M ^{me} Claudette Savaria |
| 29 | M ^{me} Hélène Bergeron |



COMITÉ D'ACCUEIL

Le mois dernier, madame Pierrette Cléroux, vice-présidente Activités sociales, avait mentionné, lors de notre rencontre, qu'elle souhaitait mettre sur pied un Comité d'accueil.

Sitôt dit, sitôt fait!

En effet, ce Comité est formé et, à compter de maintenant, l'administration avise chaque nouveau résident de la possibilité d'en rencontrer les responsables, *Lise et Robert Brisson*.

Lors d'une visite des divers endroits où se tiennent les activités du Comité des loisirs, ces personnes recevront tous les renseignements pertinents aux accès, salles et services offerts.

Cet accueil personnel et cordial est un ajout important à l'intégration des nouveaux arrivants dans la résidence.

Vous êtes ici depuis peu et aimeriez bénéficier de ce nouveau service? Communiquez avec les responsables au 450-902-3072.

Bravo pour cette belle initiative et merci à madame et monsieur Brisson pour leur dévouement.

MOT DE LA DIRECTION

Importants rappels

Arnaques

Il semble que les appels continuent. Soyez prudents. Le plus souvent, on tente de vous soutirer le nom d'un petit-fils, d'une petite-fille. Ne répondez pas et raccrochez. Puis téléphonez à la police de Laval. Voir tous les détails dans Le Phil de mars 2013.

Rendez-vous, plaintes et réquisitions diverses

En novembre 2012 et en février 2013, des avis vous ont été donnés de prendre rendez-vous si vous deviez rencontrer Annie et Sylvie. Malheureusement, encore beaucoup trop de personnes ne suivent pas cette règle. Notre résidence compte de plus en plus de résidents et c'est tant mieux; en conséquence, une meilleure gestion du temps des trois personnes travaillant au bureau est primordiale. Concernant Sylvie, nous vous rappelons qu'elle est **absente le vendredi**. Prenez note que toutes questions relatives au téléphone et à l'Internet doivent être traitées du **lundi au jeudi**.

La plupart des questions ou des demandes peuvent être réglées par des moyens autres que des visites au bureau. Dorénavant, toutes plaintes et demandes diverses devront être faites par **courriel** ou par **téléphone**, en laissant un message clair et détaillé (450-902-0382). Même si Brigitte n'en accuse pas réception, elle donnera suite à votre demande de service, soyez-en assurés.

Nous sommes dans l'obligation de vous demander de limiter vos visites au bureau. Le personnel aimerait bien socialiser avec vous, mais la lourdeur de la tâche ne le leur permet plus. Nous faisons appel à votre compréhension.

Local des bicyclettes

La porte du local des vélos sera reprogrammée. Les personnes concernées seront avisées. Nous constatons que plusieurs résidents y ont remis leur bicyclette depuis longtemps et ne s'en servent plus. Comme nous manquons d'espace, nous ne conserverons que ceux utilisés régulièrement. Si ce n'est pas votre cas, veuillez venir prendre votre vélo et en disposer à votre guise et ce, le plus rapidement possible. Sinon, nous verrons nous-mêmes à les déplacer, entendre, les jeter ou les donner à des organismes.

Concierges

Nous vous réitérons notre message de ne pas solliciter directement les concierges mais de téléphoner au bureau et nous verrons à faire exécuter le travail.

SOUPER FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

Vous êtes cordialement invités au souper de la fête des Mères et des Pères, le dimanche 2 juin 2013, à 18 h, au basilaire. Cette soirée s'adresse aux résidents seulement, à l'exception des personnes seules qui peuvent être accompagnées d'un invité.

Au menu,
un buffet
chaud :



Vol au vent
Salades du Chef, aux carottes et
fusillis
Gâteau au chocolat
Thé et Café

Apportez votre vin et vos verres à vin

Danse en soirée

Coût : 15 \$ par personne
(argent comptant)

Les billets seront en vente au
basilaire, entre 18 h et 19 h,
les 15 et 16 mai.

Pour information :
Nicole : 450-902-1023

Bienvenue à tous

Rencontre Sécurité-incendie et premiers soins

Près de 50 résidents ont répondu à l'invitation de monsieur Camille Hogue, le 25 avril dernier, et ont assisté à la présentation de quatre étudiants-pompiers.

Les renseignements et les démonstrations de ces derniers furent très appréciés. L'interaction entre eux et les participants a permis de bien comprendre comment agir et l'importance de le faire rapidement.

Rappelons que les sujets traités étaient les brûlures, la perte de conscience et l'étouffement.

Merci à tous les responsables de cette journée.

L'Équipe Le Phil

Huguette Fradet, lien avec le Comité des loisirs
André Thibodeau, support technique
Monique Couturier, responsable
Rose-Marie Proulx, rédaction et correction
Micheline Archambault,
anniversaires et distribution
Normand Dondo, publicité
Alcide et Dolorès Champagne, distribution
Suzanne Laliberté, distribution

Dans le seul but d'alléger les textes,
ce journal utilise le genre masculin.

ARTISANAT



Les *fées lanthropes* organisent une exposition de leurs travaux réalisés au cours des derniers mois.

Celle-ci sera tenue au basilaire, les 4 et 5 mai prochains, de 10 h à 16 h.

Il y aura possibilité de vous procurer bijoux et pièces d'artisanat.

Nous vous invitons à venir apprécier le magnifique travail de ces passionnées.

Les responsables, Réjeanne et Yolande, ainsi que toute l'équipe des fées, vous attendent avec impatience.

Claude Pepin,
Vice-président,
Activités culturelles

QUILLES

Pour la troisième et dernière rencontre de quilles de la saison qui a eu lieu le 7 avril dernier, 36 résidents étaient présents. Les principaux résultats sont :

Plus haut simple femme : Lucette Pelland - 234
Plus haut simple homme : Robert Robert - 231
Plus haut triple femme : Claire Couturier - 516
Plus haut triple homme : Gilles Trépanier - 628
Félicitations pour ces excellents pointages.

Quant aux prix de présence, ils furent remportés par Francine Beauvais, 25 \$ et Denise Trépanier, 20 \$.

Merci à mes fidèles collaborateurs.

Pierre Beauvais
Organisateur

ARRÊT DES ACTIVITÉS

**VEUILLEZ NOTER QUE
LES ACTIVITÉS SE TERMINERONT DANS LA
SEMAINE DU 12 MAI 2013
POUR REPRENDRE EN SEPTEMBRE.**

**LA PÉTANQUE, À L'EXTÉRIEUR, PRENDRA
LA RELÈVE.**

À la discrétion des responsables, certains groupes poursuivront leurs rencontres.

Conférences

En mai, nous vous proposons diverses conférences qui auront lieu dans le cinéma, au basilaire.

Le **mardi 14 mai, à 13 h**, madame Lise Gibeault et la constable madame Lyne Chartier, ainsi que son assistant, nous entretiendront sur «La maltraitance envers les aînés». Cette rencontre durera entre une heure et une heure et demie.

Également, le **mardi 14 mai, à 15 h**, toujours dans le cinéma, monsieur Gilles Robin, conseiller en voyages, nous parlera des voyages en général et plus particulièrement, de la possibilité d'organiser une croisière spécialement pour les résidents des Philanthropes.

Enfin, le **15 mai, à 14 h**, maître Christiane Ratelle, notaire, nous renseignera sur divers sujets importants comme °la protection du patrimoine, °le testament, °la procuration, °le mandat d'inaptitude ainsi que °les pré-arrangements funéraires.

Notez bien ces dates à votre agenda.

Claude Pepin,
Vice-président Activités culturelles

Boxe

Nous vous présenterons gratuitement, dans le cinéma, le *Gala de boxe* qui se tiendra le samedi **25 mai 2013**. Le combat principal entre deux boxeurs québécois suscite beaucoup d'intérêt. Qui de Lucian Bute ou de Jean Pascal saura le plus surprendre son adversaire?



Les laissez-passer pour cet événement seront distribués au basilaire le mercredi 15 mai prochain, entre 19 h et 20 h. Comme il n'y a que 69 places, les premiers arrivés seront les premiers servis. Veuillez prendre note que le laissez-passer sera exigé à la porte du cinéma le 25.

Claude Pepin

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MAI 2013

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
9 h 30 à 16 h ARTISANAT (tricot) <i>Réjeanne Hamel</i> Salle d'artisanat P-2-B	9 h CLUB DE MARCHE <i>Colette Langlois</i>	13 h à 16 h ARTISANAT (bijoux) <i>Yolande Berthelette</i> Salle d'artisanat P-2-B	9 h CLUB DE MARCHE <i>Colette Langlois</i>	10 h à 12 h BIBLIOTHÈQUE <i>Jacqueline Pepin</i> Basilaire	10 h PING-PONG <i>Robert Sauvé</i> P-3-B	<u>BUREAU DES LOISIRS</u> Le bureau du Comité des loisirs est ouvert les lundis et mercredis de 10 h à 11 h. Pour laisser un message, composer le 450-902-0407 ou écrire à clrp@lesphilanthropes.org
	9 h 30 COURS DE BILLARD <i>Jean-Pierre Dicaire</i> Salle de billard P-1-A	10 h COURS DE PEINTURE <i>Lise Bujold</i> Salle de peinture P-1-B	9 h 30 COURS DE PILATES <i>Christian Béland</i> Salle des loisirs P-1-A	13 h 30 à 15 h DANSE <i>Gillaine Provost</i> Salle des loisirs P-1-A		
12 h 30 CANASTA <i>Lise Lagacé</i> Salle des loisirs P-1-A	10 h PING-PONG <i>Robert Sauvé</i> P-3-B	13 h PÉTANQUE <i>Jean De Launière</i>	9 h 30 à 12 h ARTISANAT (tricot) <i>Réjeanne Hamel</i> Salle d'artisanat P-2-B	13 h 30 SCRABBLE duplicate <i>Claudette Bastien</i> 1004 - A		
13 h CLUB DE 500 <i>Lise Guilmette</i> Salle des loisirs P-1-A	10 h à 12 h BIBLIOTHÈQUE <i>Jacqueline Pepin</i> Basilaire	14 h 45 à 16 h 30 CHORALE <i>Robert Sauvé</i> Basilaire	13 h PING-PONG <i>Yvette Jean</i> P-3-B			<u>ACTIVITÉS LIBRES</u> BILLARD P-1-A CASSE-TÊTES P-2-A SALLE D'EXERCICES P-3-A PING-PONG P-3-B PÉTANQUE P-1-A
13 h PÉTANQUE <i>Jean De Launière</i>			13 h 30 RÉCITAL DE PIANO <i>Jean-Pierre Dicaire</i> Basilaire			
19 h 30 BINGO <i>Lise Lagacé</i> Salle des loisirs P-1-A	CONFÉRENCES <i>Claude Pepin</i> Cinéma	19 h 30 FILMS <i>Claude Turnblom</i> Cinéma	19 h 30 CINÉMA -SPECTACLES <i>Pierre Beauvais</i> Cinéma	19 h 30 WHIST MILITAIRE <i>Jeannine Brossard</i> Salle des loisirs P-1-A		



Desjardins
Caisse de Chomedey

Centre financier complet

Placement – Financement – International - Assurances

Siège social : 3075, boul. Cartier, Laval

450-688-0900 /Télec. : 450-688-1704

Centre de services Samson : 4595, boul. Samson, Laval

450-688-0900 /Télec. : 450-688-1713

GUICHETS AUTOMATIQUES : ouvert 24/24, 7 jours semaine

ACCÈS D : 1-800-CAISSES - WWW.DESJARDINS.COM/CAISSE DE CHOMEDEY

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Nom de l'organisme : COMITÉ LOISIRS RÉSIDENCE PHILANTHROPE

Je désire soumettre, au poste d'administrateur du Comité Loisirs Résidence Philanthropes, la candidature du résident ou de la résidente dont le nom suit :

NOM DU RÉSIDENT en lettres moulées

N° APP. ET N° TÉLÉPHONE

Signature du proposant, son numéro d'appartement et numéro de téléphone :

SIGNATURE DU PROPOSANT

N° APP. ET N° TÉLÉPHONE

J'accepte d'être candidat à l'élection des administrateurs qui se tiendra le lundi, 10 juin 2013, à 10 h, au basilaire, 4200, place des Cageux, Laval. J'ai pris connaissance des responsabilités de l'administrateur, je m'engage à signer une entente de confidentialité et à joindre mes coordonnées.

SIGNATURE DU CANDIDAT

DATE

Notez que pour être valide, le formulaire de mise en candidature doit :

1. être dûment rempli;
2. être apporté **en personne** au bureau du Comité des Loisirs, sous pli cacheté, avant la date limite du lundi 27 mai 2013, à 12 h (midi).

Reçu au bureau du Comité des Loisirs à Laval, par :

SIGNATURE

DATE ET HEURE

ENCART**ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 10 JUIN 2013**

- ◆ FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
- ◆ DESCRIPTION DES TÂCHES ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

3.7 Tâches et fonctions des administrateurs

3.7.1 Le président :

- 1- Il préside toutes les assemblées du Conseil d'administration et celles des membres; il fait partie d'office de tous les **Comités**.
- 2- Il surveille l'exécution des décisions prises par le Conseil et il remplit toutes les charges qui lui sont attribuées durant le cours de son mandat.
- 3- Il signe, avec le secrétaire, les documents qui engagent le **Comité**.
- 4- Il est le porte-parole et également chargé des relations publiques du **Comité**.
- 5- Il exerce toutes les autres tâches et fonctions qui peuvent lui être confiées par le Conseil.

3.7.2 Les vice-présidents :

- 1- Ils aident le président dans toutes les affaires du **Comité**.
- 2- En l'absence du président, un des vice-présidents le remplace.
- 3- Chaque vice-président est responsable des activités qui lui sont assignées selon l'organigramme; il s'adjoit des sous-comités.
- 4- Ils exercent toutes les autres tâches et fonctions qui peuvent leur être confiées par le Conseil.

3.7.3 Le secrétaire :

- 1- Il rédige tous les procès-verbaux des assemblées des membres et des réunions du Conseil. Il a la garde des archives, des lettres patentes, des livres des procès-verbaux, du registre des membres, du registre des administrateurs et des registres des biens et accessoires.
- 2- Il signe, avec le Président, les documents qui engagent le **Comité**.
- 3- Il rédige les rapports requis par diverses lois et tous autres documents.
- 4- Il fait les convocations et prépare, avec le Président, l'ordre du jour des réunions.
- 5- Il exerce toutes les autres tâches et fonctions qui peuvent lui être confiées par le Conseil.

3.7.4 Le trésorier :

- 1- Il est responsable de la gestion financière du **Comité**. Il s'assure de la bonne tenue des livres comptables.
- 2- Il prépare, à la fin de chaque année financière, le rapport financier.
- 3- Il a la responsabilité de la petite caisse et du compte de banque.
- 4- À chaque réunion du Conseil, il fait part des dépenses et recettes encourues depuis la dernière réunion.
- 5- Il exerce toutes les autres tâches et fonctions qui peuvent lui être confiées par le Conseil.

3.7.5 Le directeur :

- 1- Le directeur est responsable de l'organisation des soirées, des sorties pour les membres. Il peut créer des sous-comités pour l'appuyer dans ses tâches.
- 2- Il remplit toutes autres tâches que le Conseil peut lui confier.

3.7.6 Les responsables :

- 1- Ils se voient confier, par leur vice-président respectif, la responsabilité d'une activité; pour les aider, ils peuvent former un sous-comité, composé de membres ayant une certaine connaissance et compétence dans l'activité en question.
- 2- Ils doivent faire rapport de leur travail, de leur programme et de leurs besoins à leur vice-président.